

VICTOR HUGO ET SES ŒUVRES

Conférence faite à l'UNION CATHOLIQUE, le 16 mars 1890.

L'affaire Taché contre Cadieux, en appelant l'attention sur les œuvres de Victor Hugo, m'a porté à les étudier au point de vue de la critique littéraire et morale, et c'est le résultat de mes recherches que je livre à la considération publique. Parmi les témoins dans la cause ci-dessus, les deux ou trois avocats qui ont donné leur opinion, étant doublement qualifiés et sous le rapport intellectuel et par la connaissance des œuvres du grand poète, ont cru porter sur lui un consciencieux verdict, je n'en doute pas. Cependant, il arrive quelquefois que les esprits les plus droits et les consciences les plus saines émettent des opinions inconsciemment imprégnées des goûts ou des dispositions particulières à chacun, ou du milieu des idées ambiantes dans lequel ils vivent ; c'est ce qui a eu lieu dans les témoignages en question. C'est appuyé sur les meilleurs critiques et littérateurs, que je vais donner mon humble avis, sur le grand poète du 19ème siècle.

LE CREDO D'HUGO.

Dans les dépositions sur l'affaire Taché contre Cadieux on a dit : "Que les œuvres de Victor Hugo ne sont pas impies, car Dieu y est mentionné très-souvent." Distinguons : On peut être parfaitement impie et croire à Dieu. Autre chose est d'être déiste, c'est-à-dire de croire à Dieu, et autre chose est de croire à la Révélation ; l'impiété n'emporte donc pas nécessairement la négation de Dieu, et l'immense majorité des impies ne nient pas Dieu : ils avouent même y croire ; j'en ai rencontré beaucoup dans ces conditions.

Voltaire était un impie de la plus féroce espèce et cependant il